



VIVA BENOUE

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA
BENOUE (VIVA-BENOUE)

Financement : IDA N°PN 6770 - CM

Agence d'Exécution : MEADEN

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : Nom du Projet : Titre de la mission : N° de référence :	Cameroun Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) Formations des jeunes dans le domaine des aménagements hydroagricoles, des productions irriguées et de la pisciculture Convention entre la Mission d'Etude, d'Aménagement et de Développement du Nord et le Lycée Technique Professionnel et Agricole de Lagdo
--	---

**APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE 125 JEUNES POUR LES
FORMATIONS DANS LE DOMAINE DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES,
DES PRODUCTIONS IRRIGUEES ET DE LA PISCICULTURE DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION ENTRE LA MISSION D'ETUDE, D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DU NORD ET LE LYCEE TECHNIQUE PROFESSIONNEL ET
AGRICOLE DE LAGDO**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour la formation des jeunes dans le domaine des aménagements hydroagricoles, des productions irriguées et de la pisciculture dans le cadre du **Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (Viva-Bénoué)**.

2. La formation des jeunes a pour objectif de contribuer à l'acquisition des connaissances dans le domaine des innovations et formations agricoles par les jeunes camerounais.

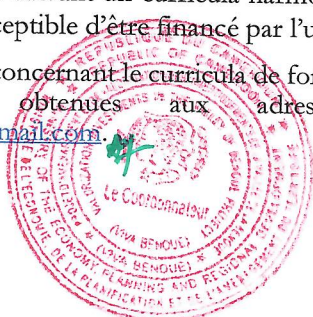
Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Développer des compétences et des savoir-faire dans le domaine des formations agricoles ;
- Soutenir les formations professionnelles en vue de leur opérationnalisation dans le domaine de l'aménagement hydroagricole et la culture irriguée ;
- Encourager les jeunes et plus particulièrement les jeunes filles à s'intéresser à l'agriculture de seconde génération ;
- Initier les étudiants à l'entrepreneuriat agricole (Agri-business).

3. La formation des jeunes couvre les domaines liés aux innovations et formations agricoles et les activités connexes, notamment (i) la production des cultures maraichères (tomate, aubergine), (ii) la production de céréales de contre saison, (iii) la production de légumineuses à graine et champignons, (iv) la production des cultures pérennes, (v) la production des racines et tubercules, (vi) la production de semences, (vii) l'aquaculture, la pisciculture y compris la rizipisciculture, (viii) la gestion post récolte, la transformation et la conservation des produits agricoles, (ix) l'utilisation et la maintenance des équipements et infrastructures agricoles et (x) les systèmes d'irrigation, l'entretien et gestion des périmètres irrigués et des bas-fonds.

Les formations seront réalisées par les ressources humaines mobilisées par le Lycée Technique Professionnel et Agricole de Lagdo suivant un curricula harmonisé essentiellement pratique et débouchant sur l'élaboration d'un Business Plan susceptible d'être financé par l'un des guichets du Projet VIVA Bénoué.

Les informations concernant le curricula de formation et les modalités de financement par le Projet VIVA Bénoué peuvent être obtenues aux adresses électroniques suivantes: vivabenoue237@gmail.com; dokarimovic@hotmail.com



4. Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les jeunes intéressés à faire acte de candidature en vue d'être retenus pour lesdites formations. Ils doivent produire les informations démontrant leur éligibilité et les éléments de qualifications requises.

Sont éligibles à la formation, les jeunes de nationalité camerounaise de sexe masculin ou féminin remplissant les conditions ci-après :

- Avoir été formé dans un lycée technique professionnel agricole ou une école de formation agricole et d'élevage ou technologique dans l'un des domaines cités au point 3;
- Avoir le diplôme de CAP Agricole, Probatoire de Brevet de Technicien ou d'Agent Technique d'Agriculture ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir entre 18-35 ans ;
- Produire un avant-projet de Business Plan en lien avec les objectifs du Projet VIVA Bénoué ;
- Être disponible pour une formation à temps plein.

Les jeunes titulaires du CAP ou de BEPC de l'enseignement général résidant dans les villages du Projet peuvent également faire acte de candidature, sous réserve de remplir les autres conditions.

Les candidats seront sélectionnés sur la base d'une grille comprenant les critères suivants : (i) la déclaration d'intention assortie d'une lettre de motivation (10 points), (ii) la performance académique (30 points), (iii) la pertinence de l'avant-projet de Business Plan (40 points), (iv) l'âge (10 points), le genre (10 points).

Les candidats originaires de la zone du Projet (Vallée de la Bénoué) et anciens élèves du LTPA de Lagdo, et anciens apprenants de l'ETA de Garoua seront prioritaires ; et au moins 20 % de places seront accordées aux femmes.

Les dossiers de candidature seront constitués sur la base **d'un formulaire** disponible dans les locaux du Projet VIVA BENOUE, au Lycée Technique, Professionnel et Agricole de Lagdo et sur le site internet du Projet à renseigner par le candidat.

Ainsi, un dossier doit être composé de :

- Une demande timbrée adressée au Coordonnateur du Projet VIVA BENOUE;
- Un formulaire de candidature à renseigner ;
- Un curriculum Vitae détaillé et signé ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme donnant droit à la formation ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme ayant permis l'entrée à l'école de formation ;
- Une photocopie certifiée conforme des relevés de notes des deux dernières années ;
- Un avant-projet de Business Plan;
- Une photo 4X4.

5. Les dossiers de candidature, dans une enveloppe seront déposés dans les locaux du Projet VIVA BENOUE ou au Lycée Technique et Professionnel Agricole de Lagdo **au plus tard le 15 Octobre 2026 à 12H00, heure locale** avec la mention :

**“DOSSIER DE DEMANDE DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION
MEADEN-LTPA LAGDO
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT”.**

6. Le cas échéant, les dossiers de candidature peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : vivabenoue237@gmail.com; à dokarimovic@hotmail.com.

Copie :

- MINEPAT ;
- MEADEN ;
- UGP (Affichage) ;
- LTPA Lagdo ;
- ETA Garoua ;
- ARCHIVES/CHRONO.

Fait à Lagdo, le **17 0 SEPT 2026**

LE COORDONNATEUR



MAHAMAT HABIBOU